2050 Conforts
Réadapter l'habitat aux climats



Document de présentation et de cadrage

de l'appel à solutions techniques

Conforts 2050, réadapter l'habitat aux climats

16 novembre 2026

3F AL
Groupe ActionLogement

2Conforts 50
Réadapter l'habitat aux climats

Présentation et cadrage

Appel à solutions techniques

Sommaire

01 Contexte et ambitions.....3

02 Présentation de l'appel à solutions.....6

03 Les quatre défis.....9

04 Comment participer ?.....20

05 Pourquoi participer et quelles perspectives ?.....23

06 Calendrier.....26

07 Informations pratiques et cadre de la démarche.....28

Présentation et cadrage

Appel à solutions techniques

01 Contexte et ambitions

1.1 3F face aux enjeux de l'adaptation climatique

Face au changement climatique et aux défis environnementaux, construire et réhabiliter autrement n'est plus une option. C'est une nécessité.

Acteur majeur du logement social en France, le groupe 3F place la transition écologique au cœur de son action. Son ambition est simple : proposer des logements toujours plus confortables, durables et accessibles, tout en réduisant leur impact sur l'environnement.

Dans le contexte économique et social tendu que nous connaissons, il est essentiel de passer à l'action en concrétisant des opérations qui répondent aux ambitions climatiques et bénéficient au plus grand nombre.

Avec 7 500 logements neufs livrés et 6 150 logements réhabilités en 2025, 3F dispose d'une capacité d'action importante. Chaque opération est une occasion de faire mieux, d'essayer de nouvelles solutions et de faire évoluer les pratiques.

Mais 3F souhaite aussi aller plus loin que son propre patrimoine. En tant qu'acteur majeur de la construction et de la réhabilitation, le groupe veut contribuer à faire bouger les lignes et encourager l'innovation.



À Clichy-sous-Bois (93), un projet d'Immobilière 3F de 117 logements qui participe à la transformation du Bas-Clichy. ©Antoine Mercusot.

1.2 Conforts 2050 : des idées aux solutions

C'est dans cet esprit qu'est né le concours d'idées Conforts 2050, Réadapter l'habitat aux climats, une démarche initiée par 3F en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ÉNSA Versailles), son laboratoire de recherche LéaV et son mastère spécialisé® TEC XX (Transformation écologique des constructions du XXe siècle).

En 2025, 3F et ses partenaires ont invité des équipes pluridisciplinaires à imaginer de nouvelles manières d'habiter et d'adapter les logements aux transformations climatiques. À partir de quatre sites du patrimoine de 3F, cette première étape a permis d'ouvrir le champ des possibles et de questionner les façons de concevoir et de réhabiliter les bâtiments.



Présentation à l'ÉNSA Versailles des quatre projets lauréats du concours Conforts 2050 : parmi 53 équipes participantes, des propositions pour adapter les logements de quatre sites 3F aux défis climatiques. ©Maxime Bessières

En 2026, Conforts 2050 passe des idées aux solutions.

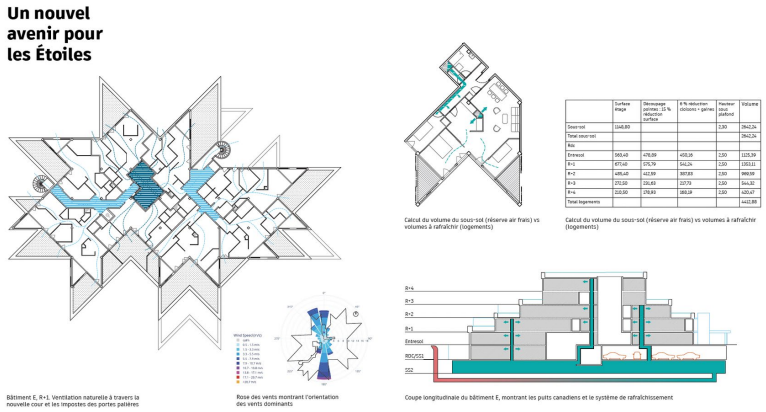
En poursuivant cette démarche, 3F confirme son engagement dans la durée et sa volonté de continuer sa réflexion sur le confort de ses locataires, en identifiant et mettant en œuvre de solutions susceptibles de faire évoluer concrètement ses opérations de construction et de réhabilitation, au bénéfice des habitants.

La démarche se poursuit avec un appel à solutions techniques, autour de quatre défis : l'eau, les occultations, la ventilation et les matériaux.

Présentation et cadrage

Appel à solutions techniques

L'objectif est désormais de partir à la rencontre de celles et ceux qui développent les solutions de demain, pour faire le lien entre innovation et réalité des opérations de construction et de réhabilitation.



Ventilation naturelle traversante et apport d'air frais par un puits canadien pour rafraîchir les logements en période de canicule. Extrait du dossier « Un quart de siècle aux étoiles », projet lauréat de Conforts 2050 à Givors, conçu par La Comète, Francesca Contrada, Les Rondeaux, Caring et Studio Engiplard.

1.3 Les objectifs de l'appel à solutions

Pour 3F, innover ne doit pas être une fin en soi. L'innovation doit avant tout permettre de mieux construire, de mieux réhabiliter et d'améliorer durablement le quotidien des habitants.

Avec cet appel, 3F souhaite identifier des solutions techniques déjà éprouvées mais encore peu diffusées, ainsi que des innovations émergentes qui pourraient trouver leur place dans le logement.

Il s'agit également de rencontrer de nouveaux acteurs, de mieux comprendre les solutions disponibles sur le marché et d'identifier les conditions nécessaires à leur mise en œuvre.

L'ambition est concrète : repérer les solutions prometteuses, les connaître et, lorsque cela est possible, les expérimenter et les intégrer dans les futures opérations de 3F, dans le respect des règles de la commande publique.

02 Présentation de l'appel à solutions

2.1 Une démarche de sourcing ouverte

Pour faire évoluer ses pratiques, 3F souhaite mieux connaître les solutions qui existent, celles qui émergent et les acteurs qui les développent.

C'est pourquoi Conforts 2050 prend la forme d'un appel à solutions techniques fondé sur une démarche de sourcing.

Le sourcing consiste à explorer le marché en amont des achats, pour découvrir les produits, les technologies et les savoir-faire disponibles, rencontrer les entreprises qui les développent et mieux appréhender leurs possibilités d'application.

Cette démarche permet à un maître d'ouvrage tel que 3F de ne pas se limiter aux solutions et aux fournisseurs qu'il connaît déjà. Elle lui donne la possibilité d'élargir ses connaissances, de découvrir des innovations et de mieux préparer ses futurs projets au bénéfice du confort des locataires.

Le principe est simple : plutôt que de définir à l'avance un produit précis à acheter, 3F présente les grands défis auxquels il souhaite répondre et invite les acteurs du marché à proposer leurs solutions, y compris celles auxquelles 3F n'a pas encore pensé.

Contrairement à un concours, cet appel n'a pas vocation à désigner un lauréat. Il ne s'agit pas non plus d'un appel d'offres visant à attribuer un marché. L'objectif est au contraire d'ouvrir largement la participation pour découvrir le plus grand nombre possible de solutions, sans se limiter à celles déjà connues ou utilisées dans le logement social.

Chaque réponse contribue ainsi à enrichir la connaissance du marché.

Cette démarche constitue une première étape vers d'éventuels achats. Les solutions identifiées pourront être étudiées et, lorsque les conditions le permettront, expérimentées ou intégrées dans les opérations de 3F, dans le respect des procédures d'achat applicables.

La participation à cet appel n'a donc pas pour objet d'aboutir à une commande, mais de permettre de faire connaître sa solution et d'ouvrir la voie à d'éventuelles opportunités.

2.2 Quelles solutions recherchons-nous ?

3F souhaite découvrir des solutions techniques qui permettent de construire et de réhabiliter des logements plus confortables, plus durables et plus respectueux de l'environnement.

L'appel s'adresse aussi bien aux solutions déjà disponibles sur le marché qu'aux innovations en cours de développement.

Deux types de solutions sont particulièrement recherchés :

- Des produits, équipements ou procédés déjà éprouvés, mais encore peu utilisés dans le logement.
- Des solutions émergentes qui nécessitent encore des essais, des adaptations ou des expérimentations avant de pouvoir être déployées plus largement.

Il ne s'agit pas de rechercher uniquement des innovations de rupture. Une solution simple, efficace et facile à mettre en œuvre peut aussi contribuer à transformer les pratiques.

L'essentiel est de proposer une réponse concrète à l'un des quatre défis de Conforts 2050, avec un potentiel d'application dans les opérations de construction neuve ou de réhabilitation.

3F portera une attention particulière à la pertinence des solutions vis-à-vis des défis, à leur caractère innovant, à leurs bénéfices environnementaux, à leur contribution au confort des habitants ainsi qu'au niveau de maturité des solutions, à leur potentiel d'application dans les opérations de 3F à la fois, techniques, économiques et, dans leur facilité d'usage, leurs modalités de maintenance et leur durée de vie.

Ces éléments sont des éléments d'appréciation et non des critères : une solution encore en développement peut présenter un intérêt particulier.



À Meung-sur-Loire (45), 3F Centre Val de Loire mise sur la préfabrication hors site, le bois et l'isolation en paille locale pour réaliser 18 logements alliant confort thermique et faible empreinte carbone.

2.3 À qui s'adresse cet appel ?

Cet appel à solutions est ouvert à tous les acteurs capables de proposer une réponse technique à l'un des défis de Conforts 2050.

Industriels, fabricants, entreprises, start-up ou porteurs d'innovations : tous sont invités à participer, quelle que soit leur taille ou leur expérience auprès des bailleurs sociaux.

3F souhaite découvrir de nouveaux savoir-faire.

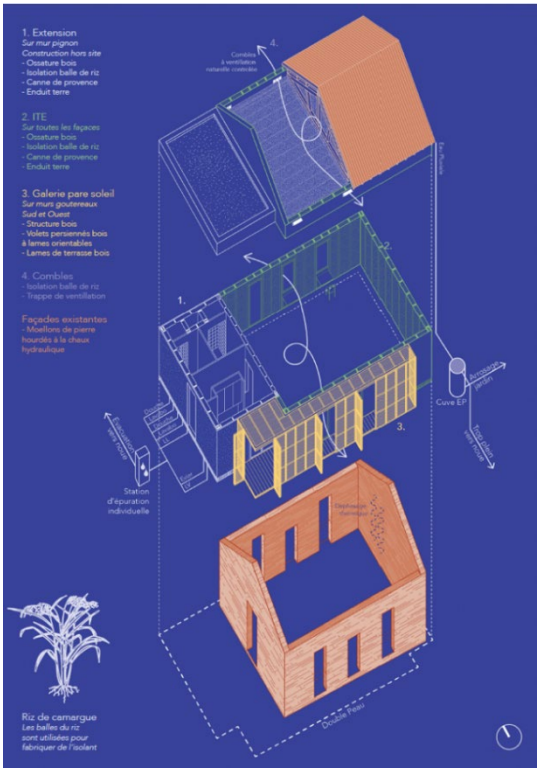
L'ambition est de faire de Conforts 2050 un espace de rencontre entre les besoins du logement social et les innovations du marché pour accélérer leur passage à la pratique.

03 Les quatre défis

Pour répondre aux enjeux de l'adaptation climatique et de la transition écologique, l'appel à solutions Conforts 2050 s'organise autour de quatre défis : l'eau, les occultations, la ventilation et les matériaux.

Ces défis prolongent les réflexions du concours d'idées lancé en 2025 et répondent à des préoccupations concrètes rencontrées dans les opérations de construction et de réhabilitation de 3F. Ils visent à améliorer le confort des habitants, à réduire l'impact environnemental des bâtiments et à faire évoluer les pratiques constructives.

Les pistes présentées ci-dessous sont des exemples et non une liste exhaustive de solutions attendues. Toutes les propositions permettant de répondre aux objectifs des défis sont les bienvenues, y compris celles qui nécessitent encore des essais, des adaptations ou des expérimentations.



Ventilation naturelle et isolation en balles de riz de Camargue pour le confort des logements. Extrait de « PoroCité », projet ayant obtenu une mention à Conforts 2050 à Gardanne, par Atelier Berger Milà et Zefco.

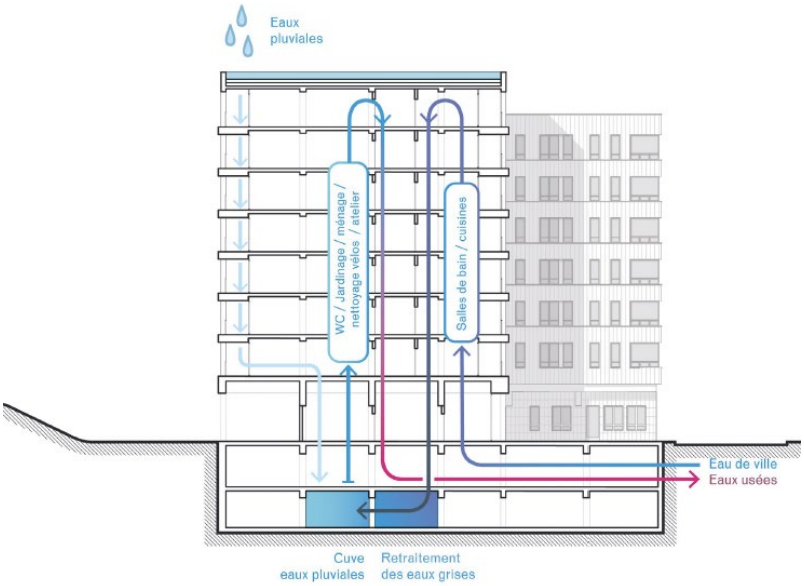
3.1 Eau : repenser son cycle dans les bâtiments et leurs abords

Le constat

L'eau est une ressource de plus en plus précieuse. Les périodes de sécheresse se multiplient, tandis que les épisodes de fortes pluies deviennent plus intenses.

Face à ces évolutions, les bâtiments doivent apprendre à consommer moins d'eau, mais aussi à mieux récupérer, stocker et utiliser celle disponible.

Pour 3F, l'enjeu est de repenser la place de l'eau dans les logements, les bâtiments et leurs espaces extérieurs, dès leur conception.



Collecte des eaux pluviales et réutilisation des eaux grises pour les toilettes, l'arrosage et le ménage : une gestion circulaire de l'eau. Extrait du dossier « Les étoiles de Pantin », projet lauréat de Conforts 2050 à Pantin, conçu par Acajù Architectes, Phéno architectes et Solab.

Les solutions recherchées

3F souhaite notamment découvrir des solutions permettant de :

- Réduire les consommations d'eau potable dans les logements et les parties communes.

- Récupérer, stocker, réutiliser ou mieux gérer les eaux de pluie ou d'autres eaux non conventionnelles, à l'échelle des bâtiments et de leurs abords, y compris lors d'épisodes de fortes pluies.
- Limiter le gaspillage, détecter les fuites ou améliorer le suivi des consommations.
- Utiliser l'eau et le sol pour rafraîchir en période estivale, favoriser la biodiversité ou gérer le risque d'inondation.
- Répondre aux enjeux sanitaires et de traitement de l'eau.

Les solutions peuvent concerner aussi bien les équipements et systèmes techniques que les solutions fondées sur la nature et les aménagements extérieurs.

Les points d'attention

Une attention particulière sera portée aux conditions réelles d'utilisation dans le logement : facilité d'installation, entretien, coûts, durabilité et simplicité d'usage pour les habitants et les équipes de gestion.

Ce défi concerne les opérations neuves comme les réhabilitations.

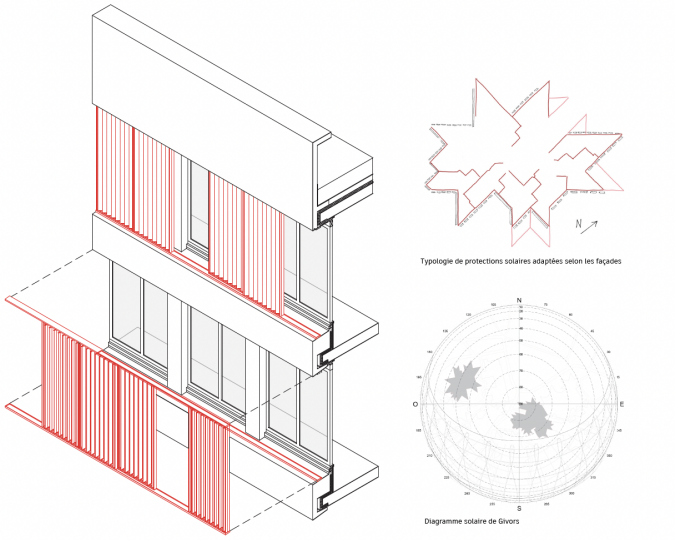
3.2 Occultations : protéger durablement les logements des surchauffes

Le constat

Avec la hausse des températures et la multiplication des vagues de chaleur, le confort d'été devient un enjeu majeur pour les habitants.

Les protections solaires jouent un rôle essentiel pour limiter les surchauffes, notamment en empêchant le rayonnement solaire de pénétrer dans les logements.

Mais protéger du soleil ne doit pas empêcher de ventiler. Les dispositifs doivent permettre la circulation de l'air, même lorsqu'ils sont déployés, tout en restant adaptés aux usages quotidiens et en résistant dans le temps.



Prototype de brise-soleil inspiré des persiennes méditerranéennes pour améliorer le confort d'été. Extrait du projet « Un quart de siècle aux étoiles », lauréat de Conforts 2050 à Givors, par La Comète, Francesca Contrada, Les Rondeaux, Caring et Studio Engiplard.

Les solutions recherchées

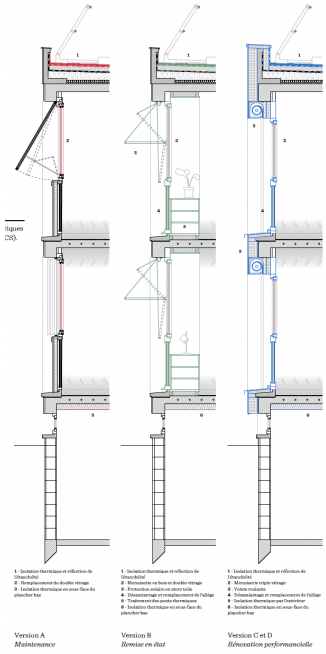
3F souhaite notamment découvrir des solutions permettant de répondre à un ou plusieurs de ces enjeux :

- Limiter efficacement les apports solaires et les surchauffes.
- Protéger du soleil tout en permettant la ventilation naturelle des logements, y compris lorsque les protections sont déployées.
- Améliorer ou repenser les protections des fenêtres, des baies et des façades.
- Faciliter l'installation de dispositifs de protection solaire sur les bâtiments existants.
- Proposer des systèmes simples à utiliser, robustes et durables.

Les solutions peuvent être fixes, mobiles, temporaires, intégrées aux façades ou ajoutées aux bâtiments.

Présentation et cadrage

Appel à solutions techniques



Quatre scénarios de rénovation pour concilier confort, performance énergétique, préservation du patrimoine et juste mesure des interventions. Extrait du dossier « Autant que nécessaire, aussi peu que possible », projet lauréat de Conforts 2050 au Houlme, conçu par Ressources, Atelier d'Acclimatation et Fors RS.

Les points d'attention

Une attention particulière sera portée à la capacité des dispositifs à concilier protection solaire et circulation de l'air, ainsi qu'à leur facilité de mise en œuvre, notamment en réhabilitation.

Leur utilisation quotidienne, leur entretien, leur vieillissement et leur coût seront également pris en compte.

Ce défi concerne les opérations neuves comme les réhabilitations.



Réhabilitée en 2025, la résidence de la Porte Jaune et ses 110 logements conjuguent ventilation naturelle, protections solaires et végétalisation pour améliorer le confort en toute saison, avec un jardin réaménagé en îlot de fraîcheur. ©Jérémy Dubois, Architecte Atelier Robain Guieysse & BMC2

3.3 Ventilation : ventiler et rafraîchir sobrement

Le constat

Face à des étés de plus en plus chauds, assurer le confort thermique des logements devient essentiel.

Pourtant, le recours systématique à la climatisation ne peut pas constituer la seule réponse. Il augmente les consommations d'énergie et ainsi entraîne des coûts supplémentaires pour les habitants.

En complément des protections solaires, l'enjeu est donc de mieux ventiler et rafraîchir les logements, en privilégiant des solutions passives ou peu consommatrices d'énergie, tout en préservant la qualité de l'air intérieur.

Présentation et cadrage

Appel à solutions techniques



Ventilation naturelle et brasseurs d'air favorisent la circulation de l'air et le confort des logements en toute saison. Extrait du dossier « La cité des liens », projet ayant obtenu une mention au concours Conforts 2050 à Gardanne, conçu par Patio B et Le vent se lève.

Les solutions recherchées

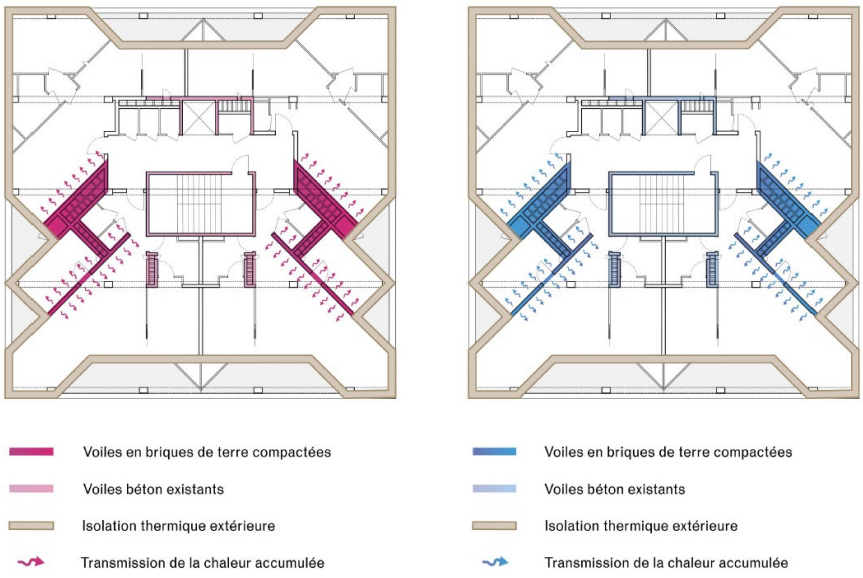
3F souhaite notamment identifier des solutions permettant de répondre à un ou plusieurs de ces enjeux :

- Favoriser la ventilation naturelle et le rafraîchissement passif.
- Améliorer la circulation et le renouvellement de l'air dans les logements.
- Développer des systèmes de ventilation ou de rafraîchissement à faible consommation énergétique.
- Faciliter l'utilisation de solutions simples et adaptées aux usages des habitants.

Les propositions peuvent concerner des équipements, des systèmes techniques ou des dispositifs favorisant le fonctionnement passif des bâtiments.

Présentation et cadrage

Appel à solutions techniques



L'inertie du béton associée à un mur-manteau à ossature bois améliore le confort thermique en été comme en hiver, tout en limitant les ponts thermiques. Extrait du dossier « Les étoiles de Pantin », projet lauréat de Conforts 2050 à Pantin, conçu par Acajù Architectes, Phéno architectes et Solab.

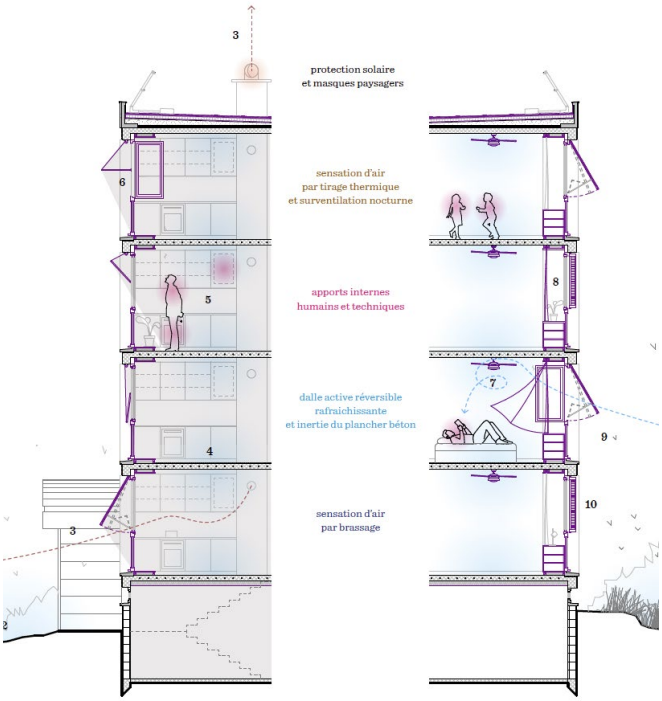
Les points d'attention

Les solutions devront rechercher un équilibre entre confort d'été, sobriété énergétique et qualité de l'air intérieur tout au long de l'année, notamment en hiver.

Une attention particulière sera portée à la facilité d'utilisation, à l'entretien et aux coûts de fonctionnement afin de ne pas augmenter les charges des habitants.

Ce défi est complémentaire à celui consacré aux occultations : il ne s'agit plus seulement de limiter l'entrée de la chaleur, mais aussi de permettre son évacuation et d'améliorer le renouvellement de l'air.

Ce défi concerne les opérations neuves comme les réhabilitations.



Protections solaires, inertie du bâti et ventilation nocturne se conjuguent pour améliorer le confort d'été et permettre aux habitants de moduler leur ambiance intérieure. Extrait du dossier « Autant que nécessaire, aussi peu que possible », projet lauréat de Conforts 2050 au Houlme, conçu par La Ressources, Atelier d'Acclimatation et Fors RS.

3.4 Matériaux : construire et réhabiliter avec les ressources de demain

Le constat

Construire et réhabiliter nécessite d'importantes quantités de matériaux et de ressources naturelles.

Face à l'épuisement des ressources et à l'impact environnemental du secteur du bâtiment, il devient indispensable de repenser les matériaux utilisés, leur fabrication et leur mise en œuvre.

De nouveaux matériaux, notamment géo- et biosourcés issus de filières locales, émergent aujourd'hui, mais peinent encore à trouver leur place dans la construction. Certains sont issus de ressources jusqu'ici peu exploitées, d'autres de procédés de transformation innovants. Leur

potentiel reste parfois à explorer, à tester ou à adapter aux exigences du bâtiment.

Pour 3F, l'enjeu est double : utiliser moins de ressources et ouvrir la voie à de nouveaux matériaux et procédés constructifs capables de transformer les pratiques de demain et de favoriser le développement de d'emplois dans les territoires.



Une gaine en briques de terre comprimée et des conduits en acier galvanisé distribuent l'air chaud ou frais dans les pièces de vie. Extrait du dossier « Les étoiles de Pantin », projet lauréat de Conforts 2050 à Pantin, conçu par Acajù Architectes, Phéno architectes et Solab.

Les solutions recherchées

3F souhaite notamment découvrir des solutions permettant de :

- Explorer de nouveaux matériaux géo- et biosourcés, encore peu utilisés ou expérimentés dans le bâtiment, mais présentant un potentiel pour la construction ou la réhabilitation.
- Valoriser des ressources naturelles, agricoles ou des coproduits aujourd'hui peu exploités par le secteur de la construction.
- Développer de nouveaux composants et systèmes constructifs, notamment hors-site, à faible impact environnemental.

- Réduire les quantités de matières nécessaires à la construction et à la réhabilitation.
- Favoriser le réemploi, la réutilisation et la transformation des matériaux existants.
- Mobiliser des ressources locales et des solutions adaptées aux territoires et aux contextes d'intervention.

Les propositions peuvent concerner des matériaux innovants, des composants, des systèmes constructifs ou de nouveaux procédés de fabrication et de mise en œuvre.

Les points d'attention

3F souhaite porter une attention particulière aux solutions émergentes qui n'ont pas encore trouvé leur place sur le marché de la construction, mais qui présentent un fort potentiel pour le logement.

Les matériaux proposés ne doivent pas nécessairement être déjà largement commercialisés ou disposer de toutes les validations techniques permettant leur déploiement immédiat.

Une attention particulière sera également portée à leur impact environnemental, à leur durabilité et aux perspectives de faisabilité technique et économique.



À Bordeaux, 3F Résidences transforme un ancien immeuble de bureaux en une maison des Compagnons du Devoir de 100 logements, vitrine de l'écoconstruction dont la structure largement conservée réduit l'empreinte carbone du chantier. ©Théo Giacometti

04 Comment participer ?

Pour faciliter la participation du plus grand nombre, la démarche repose sur un questionnaire de sourcing accessible en ligne.

L'objectif est simple : permettre aux entreprises et aux porteurs d'innovations de présenter leurs solutions, leur potentiel et leurs possibilités d'application dans les opérations de construction et de réhabilitation.

4.1 Le questionnaire de sourcing

La participation à l'appel à solutions se fait à travers un questionnaire en ligne, accessible pendant la période d'ouverture de chaque défi.

Ce questionnaire constitue la première étape de la démarche. Il permet à 3F de découvrir les solutions proposées, de mieux comprendre leur fonctionnement et d'identifier les acteurs qui les développent.

Il ne s'agit pas d'un dossier de concours ni d'une réponse à un appel d'offres.

Le questionnaire a été pensé pour être simple, rapide et accessible. Il ne nécessite pas la préparation d'un dossier technique complexe et devrait demander entre 20 et 30 minutes, environ, à compléter.

Il vise avant tout à recueillir les informations essentielles pour mieux connaître le marché et identifier les solutions susceptibles de répondre aux besoins de 3F.

Une même entreprise peut proposer plusieurs solutions, y compris sur des défis différents, dès lors qu'elles répondent aux objectifs présentés précédemment.

4.2 Les informations demandées

Le questionnaire permettra aux participants de présenter leur entreprise et leur solution à travers plusieurs grandes catégories d'informations.

Les participants seront notamment invités à préciser :

- L'entreprise ou la structure porteuse : nom, activité, coordonnées et personne à contacter.
- La solution proposée : description, fonctionnement, caractéristiques principales et besoins auxquels elle répond.
- Le défi concerné : identification du ou des enjeux de Conforts 2050 auxquels la solution apporte une réponse.
- Le niveau de maturité : solution commercialisée (avec les références associées), déjà expérimentée, en phase de développement ou nécessitant encore des essais.
- Les applications possibles : utilisation envisagée dans le logement, en construction neuve ou en réhabilitation.
- Les bénéfices attendus : contribution au confort des habitants, à la sobriété énergétique, à l'adaptation climatique ou à la réduction de l'impact environnemental.
- Les conditions de mise en œuvre : contraintes techniques, installation, coûts, lorsque ces informations sont disponibles.
- Les conditions d'exploitation : facilité d'utilisation, entretien, maintenance, durée de vie, coûts, lorsque ces informations sont disponibles.

Les participants pourront également transmettre, s'ils le souhaitent, des documents complémentaires permettant de mieux comprendre leur proposition : fiches techniques, photographies, vidéos, schémas, résultats d'essais ou références d'opérations.

Il n'est pas nécessaire que toutes les solutions soient déjà commercialisées ou disposent de l'ensemble des validations techniques.

Les innovations émergentes sont également les bienvenues. Les informations demandées permettront de mieux comprendre leur état d'avancement et les étapes nécessaires à leur développement.

4.3 Les modalités de participation

L'appel à solutions est ouvert aux entreprises, industriels, fabricants, start-up et porteurs d'innovations capables de proposer une réponse à l'un des quatre défis.

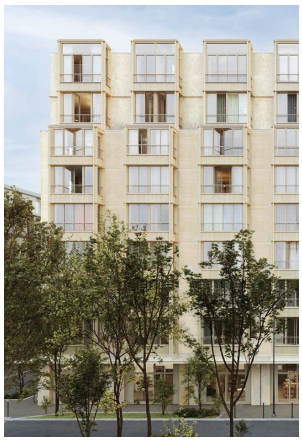
Pour participer, il suffit de :

1. Prendre connaissance des objectifs et des solutions recherchées pour le défi concerné.
2. Accéder au questionnaire de sourcing correspondant : [lien questionnaire].
3. Compléter les informations demandées et, si nécessaire, joindre les documents utiles.
4. Transmettre sa réponse avant la date de clôture du défi.

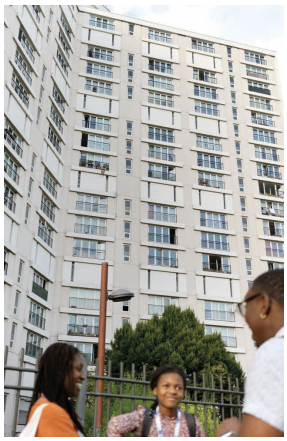
Les participants pourront répondre à plusieurs défis et présenter plusieurs solutions.

Les dates d'ouverture et de clôture sont précisées dans le calendrier de l'appel à solutions.

Les informations transmises devront être suffisamment claires pour permettre aux équipes de 3F de comprendre la solution et son potentiel, sans nécessiter la constitution d'un dossier technique complexe.



Dans la ZAC Chapelle Charbon à Paris, I3F réalise 53 logements et trois locaux d'activités avec 40 % de préfabrication hors site, pour accélérer le chantier et réduire les nuisances.



À Charenton-le-Pont (94), I3F associe les habitants en leur permettant de choisir les équipements et les finitions de leurs salles d'eau. ©Stephanie Tetu

05 Pourquoi participer et quelles perspectives ?

Participer à Conforts 2050, c'est l'occasion d'échanger avec 3F sur des solutions concrètes qui pourraient bientôt être appliquées à ses logements partout en France.

C'est l'occasion de faire connaître ses produits et ses innovations à l'un des principaux acteurs du logement social en France, de rencontrer les professionnels qui conçoivent et réalisent ses opérations et d'explorer de nouvelles possibilités de collaboration.

Il s'agit d'une démarche de sourcing et non d'un concours ou d'un appel d'offres. Plusieurs solutions pourront donc être identifiées, selon leur intérêt et leur potentiel d'application.

5.1 Faire connaître sa solution et échanger avec 3F

Conforts 2050 offre aux participants la possibilité de faire connaître leurs produits, leurs technologies et leurs savoir-faire à 3F. Certains pourront être invités à présenter leurs solutions aux équipes de 3F.

Au-delà de la réponse au questionnaire de sourcing, les participants pourront notamment bénéficier de deux possibilités pour prolonger ces échanges.

Présenter sa solution lors des webinaires techniques de 3F

3F organise régulièrement des webinaires internes consacrés à la découverte de solutions techniques et de nouveaux produits.

Ces rencontres réunissent des chefs de projet en construction et en réhabilitation, issus des différentes entités de 3F en France, ainsi que des bureaux d'études et des architectes référencés.

Organisés environ tous les deux mois, soit six rendez-vous par an, ces webinaires rassemblent un réseau d'environ 100 participants.

Les entreprises ayant répondu à l'appel à solutions pourront être invitées à y présenter leurs innovations et à échanger directement avec les professionnels susceptibles de les intégrer dans leurs projets.

Ces rencontres constituent une occasion privilégiée de faire connaître une solution auprès de ceux qui conçoivent, prescrivent et réalisent les opérations de construction et de réhabilitation.

5.2 Les perspectives de développement opérationnel

Conforts 2050 a pour ambition de rapprocher les innovations du marché des besoins concrets du logement social.

Certaines solutions identifiées pourront être directement applicables aux opérations de 3F. D'autres, plus émergentes, nécessiteront encore des essais, des adaptations ou des validations techniques avant de pouvoir être mises en œuvre.

Selon leur niveau de maturité, l'intérêt qu'elles présentent et leur potentiel de déploiement à plus grande échelle, les solutions proposées pourraient, dans le respect des règles de la commande publique, ouvrir différentes perspectives de développement opérationnel, notamment :

- Rencontres et échanges techniques avec les équipes de 3F.
- Études de faisabilité ou d'adaptation aux besoins du logement.
- Expérimentations sur des opérations pilotes.
- Accompagnement dans l'identification de projets pilotes pour tester des solutions innovantes relevant de techniques non courantes.
- Intégration dans de futures opérations de construction ou de réhabilitation.

3F souhaite notamment jouer un rôle de facilitateur pour les innovations qui ont besoin d'être expérimentées en conditions réelles.

Ce rôle vise à aider les innovations prometteuses à franchir une étape importante de leur développement, en facilitant leur mise à l'essai dans des projets de construction ou de réhabilitation.

L'objectif est de favoriser le passage de l'innovation à la pratique, en tenant compte des contraintes techniques, économiques et opérationnelles du logement social.

Le sourcing constitue également une première étape vers de possibles achats futurs. Les solutions identifiées pourront être prises en considération dans le cadre des besoins et des projets de 3F, dans le respect des procédures d'achat applicables.

La participation à Conforts 2050 ne garantit toutefois ni expérimentation, ni référencement et, en tout état de cause, n'a pas pour objet d'aboutir à une commande.

Des suites déjà envisagées par défi

Pour trois des quatre défis, 3F envisage déjà des suites opérationnelles :

- Eau : 3F souhaite développer, dans un avenir proche, une opération pilote permettant d'approfondir différents aspects liés à l'empreinte eau et à la réduction du besoin en eau en tant que ressource.
- Occultations : 3F réfléchit à lancer un marché visant à prévoir des occultations pour les logements de son patrimoine qui en sont dépourvus.
- Ventilation : 3F souhaite approfondir sur une opération pilote certains aspects issus du concours d'idées Conforts 2050 lancé en 2025.

Ces perspectives n'engagent pas 3F à l'égard des participants.

06 Calendrier

L'appel à solutions Conforts 2050 se déploie en plusieurs étapes, afin de permettre aux entreprises et aux porteurs d'innovations de participer aux différents défis.

Les trois premiers défis seront ouverts dès novembre 2026. Le quatrième, consacré aux matériaux de demain, sera lancé en mars 2027.

6.1 Les grandes étapes de l'appel à solutions

16 novembre 2026 : Ouverture de l'appel à solutions

Lancement des trois premiers défis : Eau, Occultations et Ventilation.

Les entreprises et les porteurs d'innovations pourront accéder aux questionnaires de sourcing et présenter leurs solutions.

Entre novembre 2026 et janvier 2027 : Informations et échanges

Un webinaire d'informations aura lieu le 11 décembre 2026 de 14h à 15h. L'inscription se fait à partir du lien :

[lien inscription webinaire]

Il permet de présenter la démarche, d'expliquer les modalités de réponse et également de répondre aux questions des participants.

Les questions peuvent aussi être adressées à conforts2050@groupe3f.fr

18 janvier 2027 : Clôture des trois premiers défis

Date limite de transmission des réponses aux questionnaires de sourcing pour les défis Eau, Occultations et Ventilation.

Au printemps 2027 : Poursuite de la démarche

Le défi Matériaux sera ouvert aux entreprises et aux porteurs d'innovations au printemps 2027.

En parallèle, 3F pourra poursuivre les échanges avec les participants aux premiers défis, notamment autour des possibilités de présentation, d'expérimentation.

6.2 Le calendrier des quatre défis

DEFI	OUVERTURE	CLOTURE
Eau : Repenser son cycle dans les bâtiments et leurs abords	16 novembre 2026	18 janvier 2027
Occultations : Protéger durablement les logements des surchauffes	16 novembre 2026	18 janvier 2027
Ventilation : Ventiler et rafraîchir sobrement	16 novembre 2026	18 janvier 2027
Matériaux : Construire et réhabiliter avec les ressources de demain	Printemps 2027	Date à confirmer

Les éventuelles évolutions du calendrier seront communiquées par 3F sur les supports d'information de l'appel à solutions.

07 Informations pratiques et cadre de la démarche

L'appel à solutions Conforts 2050 est une démarche ouverte de sourcing de solutions techniques.

Les dispositions suivantes précisent le cadre de participation et les principes applicables aux échanges entre 3F et les entreprises participantes.

7.1 Nature et portée de l'appel à solutions

Conforts 2050 est une démarche de sourcing destinée à mieux connaître les solutions disponibles ou émergentes sur le marché et à identifier de nouvelles possibilités d'application dans les opérations de construction et de réhabilitation de 3F.

Cet appel ne constitue ni un concours, ni une consultation de maîtrise d'œuvre, ni un appel d'offres, ni une procédure de passation de marché public.

Il n'a pas pour objet de sélectionner un lauréat unique ou d'attribuer une commande.

La participation est libre et gratuite. Elle n'entraîne aucune obligation d'achat, de contractualisation, d'expérimentation ou de référencement de la part de 3F.

Les éventuels achats ou collaborations ultérieurs feront l'objet de démarches distinctes, dans le respect des règles et procédures applicables.

7.2 Confidentialité et propriété intellectuelle

Les participants restent propriétaires de leurs solutions, de leurs savoir-faire et des droits de propriété intellectuelle qui leur sont associés.

La transmission d'informations dans le cadre du questionnaire de sourcing n'entraîne aucun transfert de propriété intellectuelle au bénéfice de 3F.

Les informations communiquées seront utilisées pour les besoins de la démarche, notamment pour comprendre les solutions proposées, analyser leur potentiel et envisager d'éventuelles suites.

Les participants sont invités à signaler clairement les informations qu'ils considèrent comme confidentielles ou relevant du secret des affaires.

3F veillera à respecter la confidentialité des informations ainsi identifiées.

Les éventuelles actions de communication ou de valorisation des solutions tiendront compte des informations confidentielles communiquées par les participants.

7.3 Données personnelles

Dans le cadre de l'appel à solutions, 3F pourra recueillir certaines données personnelles nécessaires à l'organisation de la démarche, notamment les noms, fonctions et coordonnées professionnelles des personnes représentant les structures participantes.

Ces données seront utilisées pour assurer le suivi des réponses, contacter les participants et organiser les échanges liés au sourcing.

Les participants pourront également choisir de recevoir des informations sur les actualités techniques et les futures opportunités de 3F, notamment en rejoignant sa liste de diffusion.

Les données personnelles seront traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données, notamment au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les informations relatives aux modalités de traitement, aux durées de conservation et à l'exercice des droits des personnes concernées seront précisées dans les mentions d'information associées au questionnaire.

7.4 Modification de la démarche

3F se réserve la possibilité de faire évoluer les modalités de l'appel à solutions, notamment son calendrier, son organisation ou les conditions de participation, si les circonstances le nécessitent.

Toute modification significative sera portée à la connaissance des participants par les moyens de communication associés à la démarche.

3F pourra également décider de prolonger, de suspendre ou d'interrompre tout ou partie de l'appel à solutions.

La participation à l'appel à solutions ne donne lieu à aucune indemnisation ni rémunération des participants.

7.5 Contact et liens utiles

Pour toute question relative à l'appel à solutions Conforts 2050, à ses modalités de participation ou aux quatre défis proposés, les entreprises et les porteurs d'innovations pourront contacter les équipes de 3F via :

conforts2050@groupe3f.fr

Pour participer à l'appel à solutions et découvrir les projets lauréats et mentions du concours d'idées Conforts 2050, consultez les liens suivants:

Questionnaire de sourcing : [lien questionnaire].

Webinaire de présentation : [lien inscription webinaire]

Productions des projets lauréats et mentions du concours d'idées Conforts 2050 :

https://www.versailles.archi.fr/fr/concours-conforts-2050-decouvrez-les-projets-primes-pour-lhabitat-de-demain